

Violence familiale, pauvreté et autonomie politique : défis des femmes autochtones québécoises
Entrevue avec Michèle Rouleau

Danielle Desmarais

Volume 6, Number 1, Spring 1993

La surdit 

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301193ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301193ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Universit  du Qu bec   Montr al

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Desmarais, D. (1993). Violence familiale, pauvret  et autonomie politique : d fis des femmes autochtones qu b coises : entrevue avec Mich le Rouleau. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 15-31. <https://doi.org/10.7202/301193ar>



Violence familiale, pauvreté et autonomie politique : défis des femmes autochtones québécoises

Entrevue avec Michèle Rouleau

*Danielle DESMARAIS
Département de travail social
Université du Québec à Montréal*

Michèle Rouleau est née de mère Ojibwé et de père Québécois francophone. Elle grandit à Senneterre, en Abitibi où elle obtient son premier emploi en tant que directrice d'un Centre d'amitié autochtone. Elle avait alors 20 ans. Elle occupe par la suite quelques emplois fédéraux d'abord pour faire une étude sur les regroupements de femmes autochtones du Québec, puis au plan de la formation de la main-d'œuvre féminine, ce qui lui permet de s'établir à Montréal, tout en voyageant beaucoup dans les communautés autochtones du Québec. En 1986, Michèle Rouleau est élue secrétaire de l'Association des femmes autochtones du Québec. Un an plus tard, elle est élue présidente. Elle occupe ce poste jusqu'à l'automne 1992.

C'est très tôt, dans sa région natale, où plusieurs nations autochtones sont établies, et où existent de nombreuses interactions entre autochtones et non-autochtones, que Michèle Rouleau prend conscience de la discrimination qui s'exerce contre les autochtones. Puis, par le biais de la formation des femmes à l'emploi, elle a été rapidement confrontée à la structure des communautés autoch-

tones, à leur organisation politique et aux nombreux liens technocratiques qu'elles entretiennent avec différents paliers gouvernementaux, en particulier le gouvernement fédéral. Enfin, avec l'Association des femmes autochtones du Québec, Michèle Rouleau a combattu la discrimination spécifique que vivent les femmes autochtones avec la Loi sur les Indiens. Elle a aussi lutté contre la violence familiale et contre la pauvreté en milieu autochtone.

Dans cette entrevue, Michèle Rouleau nous présente une vision critique des rapports sociaux entre autochtones et non-autochtones. Elle propose aux autochtones de questionner un discours qui accuse unilatéralement les Blancs de la discrimination qui leur a été faite historiquement et qui prévaut encore aujourd'hui, sans examen de la part d'occidentalisation qui marque les modes de vie et la pensée autochtones. Elle condamne a fortiori la violence pour combattre la discrimination. Elle propose d'autre part aux non-autochtones un examen critique de l'histoire, et invite les Québécois à un partage du territoire québécois avec les autochtones, ce qui passe inévitablement par la reconnaissance de leur autonomie politique.

Michèle Rouleau a reçu en décembre 1992 le Prix Droits et Libertés, de la Commission des droits et libertés, pour la promotion des droits des femmes autochtones. Elle a de plus été reçue Chevalier de l'Ordre national du Québec en janvier 1993.

NPS - *Pourriez-vous nous parler un peu de vous, de vos origines familiales et culturelles ?*

M. Rouleau - Je suis originaire de Senneterre en Abitibi. Mon père est un Québécois, ma mère était une indienne Ojibwé. Mes grands-parents maternels étaient originaires de l'Ontario. Ils sont venus s'établir plus tard en Abitibi. La langue que ma mère utilisait le plus était l'anglais ; elle a appris le français chez nous. J'ai grandi à Senneterre avec ma sœur cadette. Mon père ne pratiquait pas la religion catholique comme tout le monde et il avait adopté certaines des habitudes de la famille de ma mère. Par ailleurs, on vivait dans une ville, tout comme les Blancs autour. Notre façon de vivre était donc à certains égards différente, mais je ne m'en rendais pas compte à l'époque. On vivait dans les deux mondes sans se poser de questions sur ce qui était indien et ce qui ne l'était pas.

J'ai fréquenté une école particulière à Senneterre, une école protestante qui comprenait une section francophone et une section anglophone. Les Indiens étaient surtout dans la section anglophone. J'ai terminé mes études assez tôt, en secondaire V. Après, j'ai travaillé à Senneterre comme caissière, entre autres chez mon père, qui avait un magasin d'instruments de musique et d'électronique, et puis dans une quincaillerie.

NPS - *Y avait-il beaucoup d'autochtones dans la région ?*

M. Rouleau - Il y a plusieurs réserves près de Senneterre. À quinze milles de Senneterre, il y a la communauté algonquine du Lac Simon. Si l'on va vers le

nord, dans l'autre direction, il y a la communauté crie de Weswanipi. Et il y avait aussi toutes les communautés attikamèks qui voyageaient en train à l'époque, qui venaient faire leur magasinage et toutes leurs affaires à Senneterre. C'est pourquoi il y a des autochtones de différentes nations qui sont établis là.

NPS - *Votre premier emploi relatif à votre implication dans la cause autochtone remonte à la création du Centre d'amitié autochtone de Senneterre. Vous aviez alors 20 ans n'est-ce pas ?*

M. Rouleau - Les relations avec les autochtones étaient telles à l'époque et il y avait de telles différences entre les Blancs et les Indiens dans la région de Senneterre que, lorsqu'a surgi l'idée d'un centre d'amitié, cela m'a paru tout de suite évident. C'était au départ un service pour la population autochtone. Plus tard, on l'a vu aussi comme un point de rencontre entre la société blanche et la société autochtone. À l'époque, c'était un projet intéressant qui répondait à un besoin des autochtones de cette région. On y faisait de l'hébergement. Mais ça se voulait aussi un centre de référence pour aider les gens au plan de l'emploi et de leur situation financière.

NPS - *Quelles ont été vos fonctions au Centre d'amitié autochtone de Senneterre ?*

M. Rouleau - J'ai été la première directrice. Nous étions deux permanents et des bénévoles. Dès qu'on a voulu implanter le centre, on a eu des problèmes avec la municipalité. Et c'est là que j'ai saisi un peu mieux l'incompréhension qui existait chez les non-autochtones envers les autochtones. Il a fallu une année pour ouvrir le centre, pour trouver un endroit qui nous accepterait et pour régler les problèmes avec le conseil municipal qui, à l'époque, voulait qu'on soit localisé à l'extérieur du village.

Dès qu'on a eu la subvention d'infrastructure, j'en ai fait l'administration. Je ne savais pas comment, et ai appris au fur et à mesure. Il fallait s'assurer qu'on ait des subventions, faire les demandes, gérer les sommes. Et encore, superviser ce qui se passait au plan de l'hébergement. C'était comme d'avoir une grosse famille, en plus d'être obligée de voir à toute l'administration.

NPS - *Combien de temps cet emploi de travailleuse et de militante bénévole a-t-il duré ?*

M. Rouleau - Environ deux ans et demi. Travailler dans un centre d'amitié dans un milieu comme Senneterre devenait difficile. Tu ne pouvais pas sortir sans rencontrer des gens qui avaient des problèmes à te raconter ou avaient affaire à toi. Tu ne pouvais pas vraiment te détacher de ça, et moi, je voulais venir à Montréal. J'ai contribué à une étude sur les regroupements de femmes autochtones pour le Secrétariat d'État.

Plus tôt, j'avais travaillé à un projet d'Emploi et Immigration Canada dans les communautés autochtones du Québec. Avec ce nouvel emploi, j'ai voyagé et rencontré plus de femmes autochtones. Parallèlement, j'ai vu comment les communautés fonctionnaient. À cette époque, les femmes ne parlaient pas de la violence familiale. Il y avait énormément de problèmes qui n'étaient pas encore nommés, mais dont on pouvait très bien se rendre compte. Mais déjà on voyait un peu partout la volonté des femmes de se regrouper et de faire quelque chose.

NPS - *Votre brève contribution à l'étude sur les regroupements de femmes autochtones vous a donc permis de connaître l'Association des femmes autochtones du Québec et de vouloir travailler pour elle ?*

M. Rouleau - Oui, c'est exact. Durant cette période, l'Association a obtenu un poste de coordonnatrice de l'emploi, financé par Emploi et Immigration Canada. Il s'agissait de travailler avec les femmes pour diffuser de l'information sur les programmes d'emploi, identifier les besoins en formation, etc. Les gens ne connaissaient à peu près rien des programmes existants, et c'était de toute façon très difficile d'y avoir accès. De diffuser de l'information, c'était une chose, sauf que ça ne changeait pas le monde !

NPS - *Comment pourrait-on décrire la situation de l'emploi pour les femmes autochtones au début des années 80 ?*

M. Rouleau - Les femmes occupaient déjà la plupart des emplois dans les services. Cela n'a pas changé. On constatait d'énormes besoins de formation dans tous les domaines. Il n'y avait pas de conseillers en orientation de carrière ni de plan de développement communautaire, alors les gens pouvaient difficilement évaluer dans quel domaine ils devaient s'orienter. Ils étudiaient souvent dans le domaine social ou des services en général, pour pouvoir rester sur place.

Certaines femmes qui n'avaient pas d'enfants suivaient des cours de jour à temps plein, mais c'était un très petit nombre. Et puis, il y avait des modes : tout le monde suivait la même formation pendant un certain temps ; les femmes de toutes les communautés ont suivi un cours d'artisanat. Plus tard, tous ont étudié en travail social en raison des problèmes sociaux de toutes sortes. Aujourd'hui, tout le monde va en droit parce qu'on se tourne vers les problèmes constitutionnels. Maintenant, il y a certaines communautés qui font un peu plus de planification en ce qui concerne leurs besoins en ressources humaines et en spécialistes.

Au plan de l'emploi, c'était frustrant car les gens étaient habitués à faire des demandes de projets de trois ou de six mois. On travaille six mois, on est en chômage et on recommence. Un cercle vicieux. C'est moins le cas maintenant. J'essayais d'encourager les femmes à penser des projets à long terme

et à ce qui venait après. Ça n'avancait pas beaucoup, parce qu'il y avait tellement d'étapes à franchir et tellement de personnes impliquées qu'il était difficile de se rendre au bout de toutes les étapes. Par exemple, si tu voulais avoir accès à un cours et que tu étais Indien inscrit sur la réserve, les Affaires indiennes étaient impliquées. Il y avait aussi une autre série de fonctionnaires qui décidaient si ce cours-là serait donné ou pas. Enfin, il y avait la question politique du financement du programme. Bref, ce n'était pas facile d'avoir accès à une formation dans le milieu autochtone. Les femmes qui voulaient des formations plus spécialisées le pouvaient dans la mesure où elles quittaient la communauté. Or, à l'extérieur de la communauté, elles n'avaient absolument pas de support familial ; elles se trouvaient isolées. Ce n'était pas très tentant.

Les règles d'Emploi et Immigration étaient très strictes : pour obtenir un cours dans une communauté, il fallait un minimum de 15 personnes qui veuillent le suivre. N'est-ce pas un peu ridicule dans une communauté de 500 personnes ? Avec les années, les gens ont trouvé des moyens de contourner cette difficulté, de se regrouper entre communautés. On n'avait pas non plus l'habitude de prendre les devants et d'entreprendre des choses à long terme. Les femmes se décourageaient assez rapidement ; elles n'étaient pas prêtes à s'engager dans un cours de trois ans. Maintenant ça change un peu, surtout chez les plus jeunes.

NPS - *Pourquoi croyez-vous que cela a changé ?*

M. Rouleau - Je pense que cela fait partie de l'évolution normale des communautés. Cela vient aussi de la volonté d'autonomie. Les gens commencent à se sortir de l'emprise des Affaires indiennes. Ce n'est plus acceptable qu'un fonctionnaire vienne décider ce que tout le monde va faire, ce qui est bon pour tous. Les gens sont un peu plus revendicateurs et un peu plus prêts à s'engager à long terme. Par ailleurs, il faut dire que le gouvernement prend certaines mesures pour encourager cette démarche d'autonomie. À titre d'exemple, les programmes d'Emploi et Immigration sont maintenant décentralisés. Ils seront gérés par les nations autochtones. J'espère qu'on ne fera pas l'erreur de tout transférer à un seul groupe de personnes qui ont le pouvoir politique, sans laisser de place à la critique ou à une gestion autonome du dossier de la formation. À l'heure actuelle, c'est un enjeu crucial en milieu autochtone. Certains conseils de bande voudraient contrôler tout : les programmes, les emplois, la formation, tout le financement, et n'avoir de compte à rendre à personne.

NPS - *La question que vous soulevez là se rapporte à la démocratie et à la diversification des institutions politiques dans le milieu autochtone ?*

M. Rouleau - Oui. Certaines femmes ont été élues aux conseils de bande mais leur nombre est nettement insuffisant. Les conseils sont redevables au

seul ministère des Affaires indiennes. Alors il y a peu de démocratie qui s'exerce, sauf au moment des élections. Jusqu'à récemment, les candidats n'étaient pas élus sur la base d'un programme d'action public. La population est devenue plus exigeante pour l'élection de ses leaders.

NPS - *N'est-ce pas dans ce sens qu'il faut interpréter l'élection de quatre femmes comme chefs de bande depuis l'été 1992 au Québec ? Cela ne signifie-t-il pas que ces communautés manifestent une ouverture au changement quand elles élisent une femme au poste politique le plus important de leur communauté, même si les candidates ne portaient pas d'étiquette féministe ? Ne peut-on pas même parler de révolution culturelle ?*

M. Rouleau - Il y avait déjà deux femmes chefs. Et depuis l'été 1992, quatre nouvelles femmes sont venues joindre les rangs des leaders autochtones. Dans l'élection de toutes ces femmes, il y avait une volonté de changement tant du côté des communautés que de la part des candidates elles-mêmes. On veut plus de transparence dans l'administration de la communauté. Les femmes qui se sont présentées comme chef y pensaient depuis longtemps. Certaines des élues étaient par ailleurs préoccupées par les problèmes sociaux. Il y a énormément de pressions qui s'exercent sur elles parce que ce sont des femmes et parce qu'elles sont nouvelles. Les communautés les surveillent davantage.

Que des hommes aient voté pour une femme et accepté qu'elle les représente, c'est déjà quelque chose. Mais il s'est fait une réflexion intéressante avant d'élire ces femmes. Elles n'ont pas nécessairement été élues parce qu'elles étaient des femmes, mais parce qu'elles pouvaient faire un travail et que les gens avaient confiance.

NPS - *Vous quittez votre poste de coordonnatrice de l'emploi en milieu autochtone en 1986, après quatre ans de travail, pourquoi ?*

M. Rouleau - Comme employée du gouvernement fédéral, j'avais à travailler une partie du temps dans les bureaux du gouvernement, la chose la plus ennuyeuse au monde que j'aie faite. Pour moi, toutes ces tâches étaient tellement abstraites ! On ne pouvait pas faire plus à ce moment-là. Ce qui m'intéressait davantage, c'était les activités de l'Association des femmes autochtones du Québec (AFAQ) et tous les autres dossiers qu'elle avait investis. J'ai pris des vacances durant l'été. Je suis allée en Afrique. Au retour, j'ai été élue comme secrétaire provinciale à l'exécutif. Pendant un an, j'ai souvent remplacé la présidente, rarement à Montréal parce que trop prise par son travail. J'ai fait beaucoup de représentation à Montréal, parce que j'étais sur place et en chômage. Quand la présidente a quitté en 1987, elle m'a demandé de me présenter à son poste.

NPS - *Au début des années 80, l'AFAQ menait un dossier extrêmement important pour toutes les femmes autochtones du Canada : la lutte contre la fameuse Loi sur les Indiens¹, une lutte qui a abouti à sa modification en 1985. Est-ce que ce dossier était toujours prioritaire à votre arrivée à la présidence en 1987 ?*

M. Rouleau - Il est certain que la grosse bataille pour changer la Loi sur les Indiens a gobé toutes les énergies de l'Association durant les dix premières années de son existence. Nous avons joué un rôle de leadership pour l'ensemble des groupes de femmes autochtones du Canada. Peut-être les femmes québécoises étaient-elles plus décidées, quoique notre association profitait d'une meilleure organisation depuis sa fondation en 1974. Au moment de mon élection à la présidence, c'était encore un dossier prioritaire. Après 1985, il a fallu aborder tous les problèmes reliés aux changements de la loi ; 1986 et 1987 ont été des années difficiles caractérisées par des recours aux tribunaux pour faire appliquer la nouvelle loi. Elle n'était pas appliquée par le gouvernement ; de plus, certaines bandes étaient réticentes.

Pour ma part, j'ai appris à connaître la Charte des droits et libertés et la Loi sur les Indiens. On a présenté un mémoire à Ottawa au début de 1988 sur l'implantation de la nouvelle loi C 31. Je connaissais le mémoire par cœur. J'avais réponse à toutes les questions qu'on aurait pu me poser sur cette loi.

Après, on s'est impliquées dans le dossier de la violence familiale : un problème sérieux dans toutes les communautés, et on commençait à en parler. C'est le plus gros dossier de l'Association depuis la question de la Loi sur les Indiens.

NPS - *Comment se présentait la question de la violence familiale en milieu autochtone en 1988 ?*

M. Rouleau - Le fonctionnement des communautés autochtones était pour ainsi dire paralysé. Il régnait partout un climat étouffant, sauf qu'on n'en parlait pas. Et tout à coup, en 1987, il s'est mis à y avoir des discussions

1. La Loi sur les Indiens date, dans sa première version, de 1869, époque où le nouveau Gouvernement canadien (la Confédération canadienne date de 1867) avait décidé de prendre des mesures afin de « protéger » la « population sauvage » du territoire. Cette loi a été modifiée à plusieurs reprises, la dernière modification datant de 1985 (Loi C-31). La Loi sur les Indiens définit qui est un Indien inscrit (donc, qui a le droit d'être Indien et d'être inscrit dans le registre des Indiens) et qui ne l'est pas, c'est-à-dire les femmes indiennes mariées avec des non-Indiens, les Métis et les sans-statuts (Indien inscrit qui, selon la loi, a demandé son émancipation). En retour de cette émancipation par laquelle un Indien devient citoyen à part entière, lui est accordée la somme qui lui revient en tant que membre d'une bande. Les privilèges accordés à l'Indien inscrit sont, entre autres, le droit à l'éducation et aux services de santé gratuits, les exemptions d'impôts et de taxes sur les réserves, etc. (NDLR)

dans nos ateliers, dans nos rencontres, dans nos assemblées générales. Il y avait toujours quelque chose qui ressortait. On a fait un atelier sur la violence et ça a fait boule de neige. Les femmes disaient qu'elles vivaient dans la violence et souhaitaient s'en sortir. Elles parlaient des problèmes qu'elles vivaient ou que d'autres vivaient près d'elles. Ça les préoccupait que les enfants aient à vivre ce genre de situation. Les enfants étaient certainement battus eux aussi, mais à l'époque, on n'en parlait pas aussi directement.

À l'Association, on ne savait pas trop comment aborder le problème. En 1988, on a décidé qu'il fallait en prendre conscience dans le milieu. Quand les femmes voulaient en parler, on organisait des ateliers. C'était nouveau.

NPS - *Ce besoin que les femmes ressentait d'en parler vous a donné l'idée d'une campagne de sensibilisation ?*

M. Rouleau - On se disait : « Les femmes ont commencé à en parler, il faut qu'on en parle davantage ». C'est ainsi qu'est née l'idée d'une campagne de sensibilisation. On ne voulait pas envoyer des dépliants dans les maisons parce que ça risquait de déranger. On ne voulait pas créer plus de problèmes ; on voulait seulement que tout le monde y pense un peu. On a fait des affiches dans cinq langues envoyées par milliers partout. Cela a eu beaucoup d'effet. Quelques mois plus tard, on a fait des messages pour les radios communautaires qui rejoignent tout le monde en milieu autochtone. On avait imaginé trois messages. Un enfant, un politicien et un aîné s'adressaient à leur communauté dans leur langue. Le message disait à peu près ceci : « Oui, il y a de la violence chez nous. Oui, il faut qu'on le reconnaisse. Oui, il faut que ça cesse ». Et ça a marché. On ne s'attendait jamais à ce que ça fonctionne autant que ça. Cette campagne est arrivée au moment même où on avait besoin d'en parler. La plupart des actions qui ont suivi dans les communautés se sont enclenchées à partir de là. Depuis ce temps, il y a eu beaucoup de projets, d'activités, de demandes de toutes sortes.

NPS - *Est-ce que le fait d'être battues ou violentées amenait les femmes autochtones à penser : « Je voudrais le quitter, je voudrais m'en aller ailleurs ? » Comment s'en sortir ?*

M. Rouleau - Les femmes ne disent jamais : « Je voudrais le quitter ». Les femmes disent : « Je voudrais que ça arrête ». On en est encore là aujourd'hui dans la plupart des communautés ; on n'a pas encore trouvé le moyen que ça arrête. Moi, ça ne me décourage pas, parce que ça fait à peine cinq ans qu'on en parle. Cinq ans pour réaliser qu'on a un problème comme celui-là, c'est peu. La plupart des communautés ont admis qu'elles avaient un problème. C'était l'étape principale à franchir pour trouver une solution un jour.

Si l'on regarde le modèle non autochtone, les Blancs n'ont pas cessé la violence. On a fait des refuges pour les femmes, on les sort de chez elles. On leur fait prendre conscience de ce qu'elles sont. On améliore leur façon de se voir et on arrive parfois à les convaincre de partir, parce que rien ne fait changer l'attitude de l'agresseur. Dans le milieu autochtone, on ne peut pas prendre toutes les victimes de violence, les sortir de chez elles, les faire changer de vie, les amener ailleurs. Il ne restera que les agresseurs ! On ne peut pas diviser une communauté de la sorte.

Les interventions du gouvernement à ce sujet sont encore assez inefficaces, parce qu'il ne se soucie que de son image. Les différents ministères disent aux communautés autochtones : « Venez chercher des budgets et faites quelque chose ». Il y a pas de planification, pas de développement de stratégie. Tout se fait à partir d'Ottawa. De plus, l'attitude du ministère des Affaires indiennes est toujours de garder les Indiens divisés, réserve par réserve. Pratiquement, ça signifie qu'une communauté a entre cinq et vingt milles dollars par année pour travailler sur la question de la violence dans sa propre communauté. Les communautés ne peuvent se regrouper et essayer de planifier des actions communes, ou monter des projets pilotes. Mais nous, on peut le faire, parce qu'on est un regroupement provincial. Ça nous donne une vision plus globale du problème dans le milieu autochtone. Je trouve que l'attitude des gouvernements est tout à fait choquante sur la question de la violence. Et pendant ce temps, la violence prend de l'ampleur pour toutes sortes de raisons.

NPS - *Pouvez-vous retracer l'ampleur qu'a prise la question de la violence familiale d'un point de vue historique ?*

M. Rouleau - Je dirais que la violence a commencé avec la race humaine sur la Terre ! La violence a toujours existé. D'une certaine façon, ça a toujours existé dans le milieu autochtone également. Ce n'est pas apparu en 1869. Mais l'arrivée de la Loi sur les Indiens et l'établissement des réserves ont mené aux situations intenable d'aujourd'hui, car les gens vivent dans des ghettos, des enclos. Il est certain que les réserves ont largement contribué à la détérioration du climat social dans le milieu autochtone. Vivre dans une réserve, c'est n'avoir pratiquement aucun contrôle sur sa destinée, ne rien décider soi-même. Les jeunes le sentent : ils n'ont pas d'avenir. Vous savez, le taux de suicide des jeunes est énorme ! Tous les maux du monde extérieur sont entrés dans les communautés autochtones, et ça frappe toujours plus dur qu'ailleurs parce que c'est plus petit et donc plus évident. Au prorata de la population, on a peut-être une plus grosse part de problèmes que les autres.

NPS - *Qu'en est-il des rapports hommes-femmes dans les communautés ?*

M. Rouleau - Quoi qu'on en dise, on n'est pas différents des Blancs. Ce qui est triste, c'est qu'on se cache la vérité en disant : « Nous, les autochtones, on

est différents des autres. On a un mode de vie différent. On a un grand respect pour nos aînés. On a un grand respect pour la femme ». Dans la réalité, ce n'est pas ça du tout. Il y a des hommes indiens qui ont la même mentalité que la moyenne des Québécois et qui traitent leur femme comme n'importe quel Québécois macho, raciste peut traiter sa femme.

Il n'y a qu'à voir la réaction des hommes autochtones par rapport à une association de femmes autochtones... Il y a cinq ans encore, ça les faisait rire. La seule façon dont on a pu arrêter leurs blagues, c'est en leur montrant qu'on peut prendre notre place, nous aussi, et jouer un jeu de pouvoir. Ce n'est pas parce qu'ils nous aiment ou qu'ils nous respectent, mais parce qu'on leur a appris à nous respecter. Ce qui vaut pour l'Association vaut aussi pour la communauté. Il va falloir que les femmes soient un peu plus exigeantes. Beaucoup de femmes à l'Association ont commencé à être plus militantes et plus revendicatrices.

NPS - *Après les deux dernières décennies de lutte pour l'autonomie des femmes, le mouvement féministe nord-américain évalue le bout de chemin que les femmes ont fait, et celui que les hommes n'ont pas fait, ce qui semble nous conduire à une impasse... Tant que les hommes ne bougent pas, on se rend compte qu'il manque la moitié des acteurs pour qu'il y ait une véritable transformation des rapports de sexe. En ce qui concerne la violence familiale en milieu autochtone, vous dites que le changement passe par un changement d'attitude des femmes, qu'elles doivent devenir plus revendicatrices, plus militantes et forcer les hommes à les respecter. Mais qu'en est-il de la part qui revient aux hommes ?*

M. Rouleau - Pour moi et pour la plupart des femmes de l'Association, la violence n'est pas le problème des femmes, mais celui de tout le monde. La solution ne peut donc pas venir uniquement des femmes. Il va falloir que les hommes s'impliquent eux aussi. Or, on constate dans le monde autochtone que les femmes se sont organisées mais que les hommes ont de la difficulté à le faire. Les hommes attendent qu'on les organise. On le voit dans les communautés. Si on peut le faire et si ça fait partie de la solution, on va le faire. Mais la violence, ce n'est pas uniquement une question qui concerne les rapports hommes-femmes. Il est de la plus haute importance que cette question devienne une préoccupation des leaders, des politiciens. Il faut que tout le monde s'implique.

NPS - *Qui peut jouer un rôle utile pour contrer la violence en milieu autochtone, et quel peut être ce rôle ?*

M. Rouleau - Dans une communauté autochtone, il y a toute une panoplie de services, mais la plupart des intervenants et intervenantes sont abandonnés à eux-mêmes. Ils ne reçoivent aucun soutien de leur employeur, aucun soutien

du conseil de bande. Pourtant on les perçoit comme ceux qui devraient régler tous les problèmes. Le travailleur social doit avoir la réponse à tout et régler les problèmes de tout le monde. Voilà encore un exemple d'une mentalité de dépendance. Ce que l'Association a fait durant les cinq dernières années, c'est de dire à tous et à toutes : « On est le problème, et on va être la solution. N'attendons pas un programme ; les programmes vont nous apporter le soutien financier nécessaire, mais il va falloir s'asseoir ensemble pour trouver les solutions ». C'est impensable, mais on le voit. Dans une communauté de 500 personnes, il y a une vingtaine d'intervenants : l'infirmière, le travailleur social, les policiers, le représentant en santé communautaire, les professeurs, et ils ne peuvent pas s'asseoir ensemble et parler du problème.

Parfois, ce sont les intervenants eux-mêmes qui ont des problèmes de consommation ou de violence. Les intervenants sont tous débordés, les policiers, toujours mal formés, n'interviennent pas volontiers sur la question de la violence. Ou alors, l'intervenant est forcé de cumuler son propre travail et celui du policier. Ça aboutit à des situations compliquées où les intervenants reçoivent des menaces ; ça devient invivable pour eux dans la communauté. Le rôle de la cour, on n'en parle pas, c'est une vraie farce ; de plus, dans la majorité des cas, on ne porte pas plainte. Alors la violence continue, elle s'accumule.

Il faut avoir le feu sacré pour être travailleur social dans une communauté et continuer à essayer de résoudre ce genre de situation sans aide. On en demande trop aux intervenants. Ils n'ont pas une formation suffisante et ils ne sont pas assez nombreux. On pourrait faire une longue liste de personnes qui sont en « burn out » ces temps-ci...

NPS - *En plus du dossier de la violence familiale, l'Association des femmes autochtones du Québec porte aussi un autre dossier prioritaire, celui de la pauvreté dans les communautés autochtones. Quelle analyse faites-vous de ce problème ?*

M. Rouleau - La pauvreté est aussi liée au fait que les réserves sont un monde à part. « Tu es marginal, tu vis dans une communauté, tu as un statut particulier. » Une réserve, c'est tellement petit qu'il n'y a à peu près pas de possibilités de développement économique, pas de commerces, pas d'institutions. Il y a donc très peu de possibilités d'emploi. Les taux de chômage et d'assistance sociale sont très élevés. De plus, nous avons la mauvaise habitude de vivre en situation de dépendance. Il y a aussi plusieurs autres facteurs, telle la langue. On ne parle pas toujours la langue de la société blanche autour de nous.

Mais il y a quand même un groupe de personnes dans chaque communauté qui travaillent. Celles qui ont accès aux emplois. Alors ce qui est injuste,

mais encore là, je pense que ça reflète un peu la société non autochtone, c'est que, dans une communauté autochtone il y a toujours un groupe de riches, ceux qui sont au pouvoir, qui ont accès à tout, entre autres aux programmes d'études. Ils ont profité de tous les programmes et obtenu les meilleurs emplois. Ils profitent, eux, de leur statut indien, parce qu'ils vivent sur une réserve, travaillent sur une réserve, ne paient pas d'impôt. Mais c'est une minorité dans une communauté : 5 % de la population. Tous les autres vivent comme les Québécois en chômage ou assistés sociaux qui n'ont pas accès à un emploi, qui n'ont pas une bonne formation, qui ne l'auront jamais, et qui sont prisonniers d'un cercle vicieux. Il y a vraiment toute une population laissée pour compte, découragée, qui ne vient pas à bout de s'en sortir. Les Québécois voient à la télévision les Mohawks et les Cris qui ont plus d'institutions que les autres communautés autochtones. Mais on voit rarement les gens des petites communautés qui n'ont rien ; eux vivent de la vraie pauvreté.

Dans les réserves isolées, il y a de tels problèmes sociaux que les gens dépensent beaucoup d'argent pour oublier leur situation : l'amusement, les vidéos, les bingos. Il y a des problèmes de drogue parce que les jeunes veulent être ailleurs, veulent rêver à autre chose. Il y a des problèmes d'alcool, parce que les gens boivent pour toutes sortes de raisons mais, entre autres, pour oublier le milieu dans lequel ils vivent et leur misère. Ça coûte cher.

De façon générale, les autochtones s'alimentent mal. Il y a pourtant de nombreux programmes fédéraux d'éducation, mais le mode de vie des autochtones a été bouleversé. Chez certaines nations, il a été bouleversé tellement rapidement qu'on est passé de la viande sauvage au « hamburger » et aux « chips ». Ce sont tous ces aspects qui détériorent petit à petit les conditions de vie des familles. On est donc plus malades. Heureusement que les frais médicaux sont défrayés par le gouvernement ! Les gens s'imaginent que vivre dans des réserves, c'est tellement avantageux.

Le ministère des Affaires indiennes contrôle tout, donc il impose ses priorités. Il paye à coups de millions toute l'infrastructure d'une réserve. Les autochtones n'ont jamais été sollicités à participer au développement de la société qui les entoure et on voudrait qu'ils payent des impôts dans une société à laquelle ils ne participent à peu près pas. Quand on parle d'autonomie, c'est pour rétablir un équilibre. Je sais qu'il y a beaucoup d'autochtones qui ne sont pas d'accord avec ce que je dis, mais je pense que lorsque tu veux être autonome, ça veut dire que tu es indépendant. Tu ne peux pas t'attendre à ce que tout le monde paye pour toi. L'autonomie, ça veut dire devenir plus responsable. Ce qu'on aura à payer, on le payera à des gouvernements, des administrations indiennes, et ce sera administré de façon plus logique, plus proche des besoins des autochtones. Prenons à titre d'exemple, les Cris. Qu'est-ce qu'ils ont fait avec leur argent ? Ils ont embau-

ché des consultants et des aviseurs légaux qui ne sont pas toujours autochtones ; ils ont investi dans l'économie régionale ; ils consomment dans la région de l'Abitibi où ils vivent. Alors voilà, lorsque les Indiens auront de la richesse, ils la partageront.

NPS - *Pour les communautés autochtones, les solutions à la pauvreté passent-elles par l'entrepreneurship, le développement communautaire ?*

M. Rouleau - Un peu tout ça. Si les communautés veulent survivre, il faut qu'elles mettent l'accent sur le développement communautaire. Je sais que certaines communautés ont misé sur les bingos. C'est un commerce comme un autre. Mais la question importante, c'est : À qui les bingos profitent-ils ? Si l'argent revient à la communauté et que ça sert à son bien-être, d'accord. Mais si on achète des armes, ou encore, si ça sert seulement un petit groupe d'individus, ça ne va pas. Je ne pense pas que les communautés peuvent bâtir leur économie sur le jeu. Mais tout ce qui peut revenir dans la communauté pourrait être intéressant. On vit dans une société qui ne favorise pas le développement communautaire. Si de petites entreprises autochtones venaient à bout de percer dans le marché québécois ou canadien, comme Air Cribec, ce serait un bon départ. La majorité des communautés autochtones québécoises sont isolées géographiquement, mais ce problème n'est pas insurmontable, car les gens ont toujours pratiqué des activités en relation avec le territoire. Une exploitation du territoire partagée entre les autochtones et les gens qui vivent dans une même région pourrait favoriser le développement économique des communautés autochtones. On pourrait envisager une gestion partagée des ressources, ce qui en permettrait une exploitation plus modérée.

NPS - *La pauvreté matérielle dont vous parlez s'inscrit historiquement dans un isolement géographique et culturel de plusieurs centaines d'années, dans une économie moderne par ailleurs très centralisatrice et aussi en profonde transformation. Parmi les nombreux effets de cette situation, ne peut-on pas parler d'un appauvrissement de la culture traditionnelle au profit de la culture occidentale des Blancs ? Et cet appauvrissement de la culture traditionnelle ne laisse-t-il pas les gens aussi démunis individuellement et collectivement que la pauvreté matérielle ?*

M. Rouleau - Je pense que c'est la pire des deux pauvretés. Cet appauvrissement a lui aussi démarré avec l'implantation de la Loi sur les Indiens. Le gouvernement a pris en charge les Indiens et a mis en place les réserves ; il a défini une façon de fonctionner. Les règles étaient très claires, c'étaient les règles des Blancs. À l'école, les enfants indiens n'avaient pas le droit de parler leur langue ; ils ont été arrachés de leur famille et emmenés dans des pensionnats, des écoles résidentielles. De leur côté, les missionnaires aussi venaient évangéliser et selon qu'ils parlaient l'une ou l'autre langue, les Indiens ont appris soit le français soit l'anglais. Les Québécois pensent que les

Mohawks ont choisi de parler l'anglais pour être déplaisants et que d'autres groupes sont meilleurs parce qu'ils parlent français. Les gens ne comprennent pas leur histoire. Les colonisateurs se sont fait un devoir d'arracher aux Indiens ce qui était indien et tout ce qu'ils leur ont laissé, c'est un système qui n'a pas d'allure, que personne d'autre au monde n'accepterait, qui a d'ailleurs été copié par l'Afrique du Sud.

Personne n'avait le choix ; il fallait vivre comme ça. Tu t'imagines qu'un vrai indien c'est un Indien qui a un statut, qui a un numéro du gouvernement fédéral. Ceux qui n'ont pas de statut ne sont pas de vrais Indiens. Cette mentalité s'est instaurée dans le milieu autochtone et elle prévaut encore aujourd'hui. Tout le monde se cherche dans le milieu autochtone. On a eu depuis peu la volonté de faire revivre les langues qui étaient en train de mourir. Mais on a développé parallèlement une fausse conception dans le milieu autochtone selon laquelle avant on était parfait. On fait référence à un temps passé, mais on ne sait pas lequel.

Il est loin d'être assuré que le temps passé était meilleur. On mourait assez jeune, la vie était dure. Sauf qu'il y a eu la démesure de certains Blancs, des profiteurs, qui a faussé l'analyse. Or dans le milieu autochtone, on n'a pas non plus échappé au piège de la démesure. On fait des grosses différences entre les Blancs et les Indiens. Pourtant, on prend tout ce que les Blancs ont inventé sans se poser de question sur la couleur de la peau des gens qui ont inventé le téléphone. À cause de la détérioration de la situation, de nombreux autochtones se disent que ça devait être mieux avant. On pense tout à coup que la solution à notre problème, ça va être de devenir traditionaliste, comme si on pouvait le devenir en suivant une formation de trois mois. Comme si ça pouvait s'acheter ! C'est ça le mal des sociétés autochtones, les gens pensent que tout s'acquiert facilement.

Tout à coup, les gens utilisent le mot traditionaliste à toutes les sauces. Dès qu'il y a un petit groupe marginal, on l'appelle traditionaliste. Moi je me dis que les gens qui pratiquent un mode de vie, qui l'ont toujours fait, qui vivent selon un concept, ce sont de vrais traditionalistes. Et non pas les gens qui, du jour au lendemain, arrêtent de boire et voient la lumière, ou alors ceux qui se battent pour une cause, qui sont plus revendicateurs que les autres. Il est faux de croire que nous avons la vérité parce que nous sommes autochtones ou que, quand on vient au monde, on est d'emblée respectueux de la terre, de sa mère et des aînés. C'est absolument faux, il faut que nos parents nous l'enseignent. Je pense qu'il faut reconnaître qu'il y a eu énormément de changements qui sont survenus entre le « avant » et le « maintenant », depuis l'implantation de la Loi sur les Indiens. On a adopté plusieurs comportements de la société qui est venue, qui s'est installée ici, et on vit comme ça maintenant.

NPS - *Le courant traditionaliste n'est donc pas nécessairement une planche de salut, ou en tout cas, un outil pour construire l'avenir des autochtones ?*

M. Rouleau - Si le courant traditionaliste devient une mode, c'est comme n'importe quelle autre mode, ça ne sert pas à grand-chose. Mais la réflexion des gens qui ont gardé un mode de vie plus proche de leur culture est importante. Ce sont des enseignements qui devraient convenir à tout le monde : les valeurs de respect des autres, de viser une évolution sans abus, et sans s'attendre à tout avoir automatiquement. Le véritable discours traditionaliste, c'est de vivre en harmonie et en paix avec la nature. Mais c'est un discours rare dans le milieu autochtone. On passe d'un extrême à l'autre, et tout à coup, tout le monde veut être plus Indien que la moyenne.

NPS - *Penser collectivement son avenir, c'est définir son rapport à la culture, son identité, et dans la mesure où c'est confus, ça devient difficile, n'est-ce pas de les transmettre à la génération suivante ?*

M. Rouleau - Je pense que les jeunes dans le milieu autochtone ne sont pas du tout sûrs de ce que ça veut dire être Indien. Ils sont inquiets parce que, de l'extérieur, ça leur est tellement présenté comme négatif, et que, de l'intérieur, ce n'est pas facile de vivre dans une réserve, de vouloir être Indien et d'entendre un discours sur la différence entre autochtones et non-Autochtones, mais de ne pas le voir autour de soi. Ce qui est inquiétant, c'est le radicalisme de certains qui veulent tellement être Indien, qu'ils pensent nécessaire de critiquer tout ce qui est Blanc, voire de devenir violent à l'égard du monde blanc. Quand tu es jeune, tu te cherches toujours une cause. Tu veux être Indien plus que tout au monde. Ton identité, c'est important. Quand tu vois des gens grimés aux barricades, tu penses : « Wow ! C'est ça, être Indien ! C'est ça que je veux être ». Dans les communautés, on sent que de nombreux jeunes pourraient facilement s'embarquer dans la violence si on venait les solliciter de cette manière.

NPS - *Mais comment reconstruire une identité autochtone sans renoncer à la modernité d'une part, mais sans tomber dans les pièges du traditionalisme, d'autre part ? De nombreuses sociétés à travers le monde vivent des bouleversements profonds en cette fin de siècle et la question ethnique est au centre de leurs préoccupations. Le nationalisme ne comporte-t-il pas des pièges dangereux ?*

M. Rouleau - Il y a en effet des bouleversements partout. Mais dans le milieu autochtone, je pense que c'était inévitable. Je n'ai pas de remords à penser que l'avenir des nations autochtones passe par l'autonomie politique. Pour rétablir les choses, il va falloir concéder davantage de pouvoir aux autochtones. Je ne vois pas comment cela pourrait se dérouler autrement. Quand

on parle d'autonomie et de gouvernements autochtones, cela fait frémir les Québécois. Les gens pensent que ce sera la fin du monde. Et pourtant, les Indiens vivent dans des réserves depuis un siècle, ça n'a jamais dérangé personne. Les Indiens n'avaient pas le droit de vote avant les années 1959-1960, les femmes perdaient leur statut jusqu'en 1985, et, ça n'a pas empêché le monde de vivre au Québec.

NPS - *Avez-vous l'impression que l'autonomie politique des Québécois est aussi nécessaire que celle des autochtones ? Est-ce qu'elle n'entre pas en contradiction avec les revendications autonomistes des autochtones québécois ? Bref, pensez-vous que ces deux projets d'autonomie politique sont conciliables ?*

M. Rouleau - Il y a des jours où je pense que non ! La question de l'autonomie du Québec, j'essaye de la penser en comparaison avec l'autonomie politique des autochtones. Si nous sommes des nations, on doit être capables de se gouverner soi-même. Par contre, il ne faut pas crier trop fort à l'autonomie totale. Si l'autonomie du Québec est nécessaire, c'est aux Québécois d'en décider. Il se trouve beaucoup d'Indiens pour dire : « Oui, gagnez votre autonomie, mais ne devenez pas le gouvernement du Québec qui va faire une Loi sur les Indiens ».

Sauf qu'on vit sur le même territoire. Quand on ose sortir une carte du Québec, tout le monde panique. Pourtant, qu'il y ait indépendance ou non, on vit les problèmes à l'heure actuelle sur le même territoire. D'une façon très générale, je pense que l'indépendance du Québec n'est pas un problème pourvu que le gouvernement au pouvoir soit prêt à reconnaître les mêmes droits aux nations autochtones avec lesquelles il cohabite et qu'il accepte de gérer conjointement.

Et du côté autochtone, on pourrait dire pareillement qu'on possède le territoire au complet. Tu peux dire que tu étais ici avant, les Blancs prendront le bateau et s'en iront en Europe. Il faut essayer de trouver des solutions. Il va falloir trouver une façon de l'occuper conjointement ce territoire.

NPS - *Maintenant que vous avez quitté la présidence de l'Association des femmes autochtones du Québec, comment entrevoyez-vous votre avenir ? Quels sont vos projets personnels et politiques. ?*

M. Rouleau - Je ne sais pas. J'ai été présidente de l'AFAQ pendant cinq ans. Je veux faire autre chose. Je vais probablement m'arrêter complètement pour un moment et penser à ce que je vais faire. Je n'ai pas de projet précis. J'ai été sollicitée entre autres par des partis politiques, mais j'ai trouvé mon travail des derniers mois très accaparant, et je me dis qu'une vie en politique c'est encore plus accaparant. Alors je ne suis pas certaine que cela

m'intéresse. Mais je ne pense pas que je pourrais faire quelque chose qui ne servirait à rien. J'aimerais envisager la question autochtone sous un autre angle. Montréal a toujours été ma grande ville au Québec. J'aimerais pouvoir rester à Montréal, car c'est ici que sont les emplois. Mais je veux finir mes jours en Abitibi, plus tranquille un peu.